

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>HyVolt C50A</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucune.
<b>Usage recommandé</b>	Huile isolante pour transformateurs
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Raison sociale de l'entreprise:</b>	Ergon, Inc.
<b>Adresse:</b>	boîte postale 1639 Jackson, MS 39215
<b>Courriel:</b>	sds@ergon.com
<b>Contacts en cas d'urgence</b>	
<b>Service à la clientèle :</b>	1-800-222-7122
<b>CHEMTREC :</b>	1-800-424-9300 After Business Hours (North America Only) 1-703-527-3887 After Business Hours (International)
<b>Fournisseur</b>	Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Danger par aspiration Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Ne pas respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Intervention</b>	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. See section 13 of this SDS for disposal instructions.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Huile minérale		64742-53-6	65 - 85

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
C18-C50 BRANCHED, CYCLIC AND LINEAR HYDROCARBONS – DISTILLATES		848301-69-9	0 - 40
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15 à C30, à base d'huile neutre hydrotraitée		72623-86-0	0 - 40
Huile minérale		64742-55-8	0 - 35
SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD		64742-94-5	< 1
Hydroxytoluène butylé (BHT)		128-37-0	< 0.4

**Remarques sur la composition** Non classé comme cancérigène. Conforme aux exigences de l'UE de moins de 3% (w / w) extrait DMSO pour le composé aromatique polycyclique totale (PAC) en utilisant l'IP 346.

#### 4. Premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'extérieur. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

##### Contact avec les yeux

Rincer avec soin à l'eau. Si une irritation se produit, obtenir une assistance médicale.

##### Ingestion

Ne PAS faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Appeler immédiatement un centre antipoison.

##### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Dégraissage de la peau.

##### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

##### Informations générales

Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

##### Agents extincteurs appropriés

Halon. Poudres chimiques. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée ou brouillard. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

##### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, car il pourrait disperser et propager le feu.

##### Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

##### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque de protection.

##### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Utiliser un masque à conduit d'air à surpression si le produit est présent dans un incendie.

##### Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé. Flammability Class: Combustible IIIB

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

##### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate.

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

## Précautions relatives à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter le rejet dans l'environnement aquatique. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. If this material is spilled into navigable waters and creates a visible sheen, it is reportable to the National Response Center.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

NE PAS manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains après utilisation et avant de manger. Éviter tout contact de ce produit avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau. Éviter une exposition prolongée. Manipuler dans une zone bien ventilée. Se doucher après le travail. Retirer et laver rapidement les vêtements contaminés.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit bien ventilé. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
OIL, MINERAL (CAS 64742-55-8)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15 à C30, à base d'huile neutre hydrotraitée (CAS 72623-86-0)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
C18-C50 BRANCHED, CYCLIC AND LINEAR HYDROCARBONS – DISTILLATES (CAS 848301-69-9)	TWA	1590 mg/m3	
		400 ppm	
OIL, MINERAL (CAS 64742-55-8)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	10 mg/m3	

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

Composants	Type	Valeur	Forme
SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5)	TWA	200 mg/m3	Vapeur.

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15 à C30, à base d'huile neutre hydrotraitee (CAS 72623-86-0)	TWA	1 mg/m3	Brouillard.
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Vapeur et aérosol, inhalables.
SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Substance	Type	Valeur	Forme
HyVolt C50A	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
OIL, MINERAL (CAS 64742-53-6)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
OIL, MINERAL (CAS 64742-55-8)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15 à C30, à base d'huile neutre hydrotraitee (CAS 72623-86-0)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15 à C30, à base d'huile neutre hydrotraitee (CAS 72623-86-0)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)**

Substance	Type	Valeur	Forme
HyVolt C50A	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
C18-C50 BRANCHED, CYCLIC AND LINEAR HYDROCARBONS – DISTILLATES (CAS 848301-69-9)	TWA	1590 mg/m3	

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
		400 ppm	
OIL, MINERAL (CAS 64742-55-8)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
OIL, MINERAL (CAS 64742-53-6)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
OIL, MINERAL (CAS 64742-55-8)	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	10 mg/m3	

**Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)**

Composants	Type	Valeur	Forme
C18-C50 BRANCHED, CYCLIC AND LINEAR HYDROCARBONS – DISTILLATES (CAS 848301-69-9)	15 minutes	500 ppm	
	8 heures	400 ppm	
OIL, MINERAL (CAS 64742-55-8)	15 minutes	10 mg/m3	
OIL, MINERAL (CAS 64742-53-6)	15 minutes	10 mg/m3	
	8 heures	5 mg/m3	
OIL, MINERAL (CAS 64742-55-8)	8 heures	5 mg/m3	
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	15 minutes	4 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
	8 heures	2 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5)	15 minutes	250 mg/m3	Vapeur.
	8 heures	200 mg/m3	Vapeur.

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition****Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée**

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée**

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée**

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée**

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée**

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5) Peut être absorbé par la peau.

**États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée**

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LOURD (CAS 64742-94-5) Peut être absorbé par la peau.

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne soit pas dépassée.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Le port de gants résistants aux produits chimiques est conseillé. En cas de risque de contact avec les avant-bras, porter des gants à manchette.
<b>Autre</b>	Le port d'une tenue résistante à l'huile/aux produits chimiques est conseillé. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	En règle générale, un respirateur n'est pas exigé dans des conditions normales. Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent porter des appareils respiratoires agréés appropriés.
<b>Dangers thermiques</b>	Non disponible.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	propre et claire
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	eau blanche à Pale
<b>Odeur</b>	légère odeur de pétrole
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Sans objet
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	-65 °C (-85 °F) ASTM D5950
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	285 °C (545 °F) ASTM D2887/ ISO 3294
<b>Point d'éclair</b>	143 °C (289.4 °F) Pensky-Martens coupelle fermée ASTM D93/ ISO 2719 155 °C (311 °F) Cleveland coupelle ouverte ASTM D92/ ISO 2592
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	0.89 (15 °C (59 °F) ASTM D4052/ ISO 12185)
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non déterminé(e).
<b>Température d'auto-inflammation</b>	> 315 °C (> 599 °F) ASTM E659

<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	9.5 cSt (40 °C (104 °F) ASTM D445)

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter les températures supérieures au point d'éclair.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible masse moléculaire.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut irriter les yeux.
<b>Ingestion</b>	May cause gastrointestinal discomfort if swallowed. Do not induce vomiting. Vomiting may increase risk of product aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Dégraissage de la peau. Toux. Essoufflement. Gêne dans la poitrine.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Sans objet.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

C18-C50 BRANCHED, CYCLIC AND LINEAR HYDROCARBONS – DISTILLATES (CAS 848301-69-9)

#### Aiguë

#### **Inhalation**

CL50	Rat	61 mg/l, 4 heures
------	-----	-------------------

Non disponible. \* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** May cause defatting of the skin, but is neither an irritant nor a sensitizer.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non classé. Peut provoquer une légère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** Non classé.

**Sensibilisation cutanée** Non classé. Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. Non classé.

**Toxicité pour la reproduction** Ne contient aucun composant inscrit comme toxique pour la reproduction.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

<b>Danger par aspiration</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
<b>Autres informations</b>	Risque d'une pneumonie chimique après aspiration.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit	Espèces		Résultats d'épreuves
HyVolt C50A			
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Daphnia	24.429 mg/l, 48 heures estimation
Poisson	CL50	Poisson	60.1604 mg/l, 96 heures estimation
<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>		<b>Résultats d'épreuves</b>

C18-C50 BRANCHED, CYCLIC AND LINEAR HYDROCARBONS – DISTILLATES (CAS 848301-69-9)

### Aquatique

Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	2.7 - 5.1 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	8.8 mg/l, 96 heures 8.8 mg/l, 96 heures

Hydroxytoluène butylé (BHT) (CAS 128-37-0)

### Aquatique

Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	1.44 mg/l, 48 heures
-----------	------	----------------------------	----------------------

Non disponible. \* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

<b>Persistance et dégradation</b>	N'est pas intrinsèquement biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	La bio-acumulation est considérée comme étant sans importance en raison de la faible solubilité du produit dans l'eau.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Lorsque ce produit tel que fourni doit être éliminé comme un déchet, il ne correspond pas à la définition de déchet RCRA selon la norme 40 CRF 261. Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du matériau au moment de l'élimination.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Sans objet.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éviter le rejet dans les cours d'eau ou sur le sol.
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Non disponible.

**Informations générales** N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

**Règlements internationaux** Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

HyVolt oils are certified to be PCB-free. HyVolt oils are processed from naturally occurring raw materials with no additives or recycled oils that might introduce PCB contamination.

### Convention de Stockholm

Sans objet.

### Convention de Rotterdam

Sans objet.

### Protocole de Kyoto

Sans objet.

### Protocole de Montréal

Sans objet.

### Convention de Bâle

Sans objet.

## Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 10-Mars-2020  
**Date de la révision** 08-Février-2022  
**Version n°** 03

**Autres informations**

Local CHEMTREC Numbers:  
CHEMTREC China: 4001-204937  
CHEMTREC EU (Brussels): +(32)-28083237  
CHEMTREC Indonesia: 001-803-017-9114  
CHEMTREC Malaysia: +(60)-327884561  
CHEMTREC Mexico: 1-800-681-9531  
CHEMTREC Singapore: +(65)-31581349

**Références**

ACGIH  
EPA : Base de données AQUIRE  
NLM : Base de données de substances dangereuses  
ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques  
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité  
Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes  
ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition  
Chemical Abstracts Service Registry Handbook  
CRC : Handbook of Chemistry and Physics  
Fiches de sécurité ILO  
Organisation internationale du travail  
Liste des polluants marins de l'Organisation maritime internationale  
Fiches de données des produits chimiques dangereux de la NFPA  
Manuel NIOSH Pocket Guide  
Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS)  
Réglementations sur les matières dangereuses du DOT, États-Unis

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Informations relatives à la révision**

Identification des dangers: Intervention  
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients